

(M. l'Orateur ajoute en français) :

Je souhaite ardemment de me montrer digne de cette marque de confiance en m'acquittant loyalement et en toute impartialité de la charge qu'on me confie.

Je ne doute pas de votre concours bienveillant dans mes efforts pour le maintien de nos droits et de nos privilèges ainsi que pour la sauvegarde de la liberté et de la dignité des débats, conformément à nos règles et à nos traditions parlementaires.

Cette Chambre eût pu élever au fauteuil présidentiel un représentant plus digne que moi de cette faveur.

J'ai confiance, cependant, que mes collègues voudront bien me continuer leurs bontés et me permettre de compter sur leur indulgence.

(Le sergent d'armes dépose alors la masse sur le bureau de la Chambre.)

CLOTURE—DEMANDES DE DOCUMENTS.

Sir WILFRID LAURIER: Je propose que la Chambre lève sa séance.

M. R. L. BORDEN (Halifax) : Avant que la Chambre lève sa séance, le premier ministre pourrait-il m'informer si le rapport de M. le juge Cassels touchant les questions dont l'étude lui a été confiée par voie de décret en conseil, au cours de la session dernière a été présentée? Je désirerais, en outre, savoir la cause du retard apporté dans l'impression et la distribution de la deuxième partie des témoignages donnés devant M. le juge Cassels. La première partie de ces témoignages a été reçue au commencement d'octobre dernier, sous forme d'imprimé. La résolution adoptée par cette Chambre, la session dernière, portait que ces dispositions seraient imprimées de jour en jour, au bénéfice des députés; mais nous n'avons pas reçu la deuxième partie de ces dépositions des témoins. Je suis allé aux renseignements auprès des fonctionnaires compétents, mais la seule explication que j'aie réussi à obtenir jusqu'ici, c'est que ce retard tient à quelques embarras à l'Imprimerie nationale. Je voudrais savoir à quelle date on compte déposer sur le bureau de la Chambre, sous forme d'imprimé, le reste des dépositions.

Sir WILFRID LAURIER : On m'informe que le rapport de M. le juge Cassels n'a pas encore été reçu, mais on compte qu'il sera transmis demain même ou après demain. Ce renseignement, je ne le tiens que de source indirecte, mais je crois qu'on peut y ajouter foi. Il me faudra aller aux renseignements, avant que de pouvoir éclairer l'honorable député sur la cause du retard apporté dans l'impression du reste de ces dépositions. On m'informe que depuis le commencement d'octobre, on n'a rien imprimé des dépositions faites.

M. C. MARCIL.

En réalité, au mois d'octobre nous étions tous si occupés que le temps nous aurait manqué pour lire ces témoignages, mais aujourd'hui que nous avons plus de loisirs, nous serons en mesure de lire ces documents.

M. R. L. BORDEN : Voilà déjà plusieurs semaines que ce surcroît de besogne n'existe plus. A quelle date le Gouvernement se propose-t-il de déposer sur le bureau de la Chambre le texte des traités dont les journaux nous ont donné un aperçu? Ces traités ont-ils été signés et seront-ils présentés à brève échéance?

Sir WILFRID LAURIER : Tous les traités qui ont été signés, sauf le dernier traité, ont été déposés sur le bureau de la Chambre, au cours de la session dernière, en juillet, si je ne me trompe. Le dernier traité qui a été signé, touchant les voies fluviales internationales, sera déposé devant la Chambre, dès que nous en aurons reçu le texte officiel.

M. R. L. BORDEN : Est-ce qu'il n'a été signé qu'un seul traité, récemment?

Sir WILFRID LAURIER : Un seul traité, touchant les eaux limitrophes.

(La motion est adoptée et la séance est levée à trois heures et quarante minutes de l'après-midi.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Jeudi, 21 janvier 1909.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

M. l'ORATEUR : J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général, la communication suivante :

Ottawa, 20 janvier 1909.

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes.

Monsieur l'Orateur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat pour y ouvrir formellement la première session du onzième parlement du Canada le jeudi 22 courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. HANBURY-WILLIAMS,

Colonel,

Secrétaire du Gouverneur général.

Le message suivant est transmis par le capitaine Ernest J. Chambers, huissier à la verge noire :

Monsieur l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de votre honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.